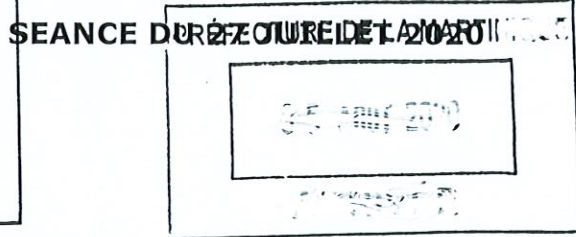


**EXTRAIT N°07/2020 DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



Date de la convocation :
Le 21 juillet 2020

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :
Présents 31
Procurations 2
Absents 0
Excusés 0

En cours de Séance :
Présents 30
Procurations 3
Absents 0
Excusés 0

L'an deux mil vingt et le vingt-sept du mois de juillet, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans le réfectoire de l'école mixte B de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.

PRESENTS : Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, Mme CARDOU Josiane, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danielle, M. DELPHIN Laurent, Mme LARAIRIE Sylvia, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme MENCE Marielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. , MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, (procuration à M. ADELE Claude), M. MARLET Daniel (procuration à M. MARLET Camille)

ABSENTS NON EXCUSES :

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DDA3) Ecoles), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice des Affaires Juridiques et de la réglementation), M. José SOUDOUROM (Directeur service urbanisme)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures quinze minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme MIEVILLY Eliane pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**MISE EN PLACE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET
ELECTION DE SES MEMBRES**

Le Maire expose :

L'article L1414-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit la création pour la durée du mandat, de la Commission d'appel d'offres pour l'attribution des marchés publics passés selon une procédure formalisée (marchés dont le montant est supérieur à 214 000, 00 € hors taxes pour les fournitures et services et 5 350 000, 00 € hors taxes pour les travaux au 1^{er} janvier 2020).

Suivant l'article L1411-5 du CGCT, la CAO est composée du Maire qui la préside ou de son représentant, qui ne peut être l'un des membres ci-dessous, et de 5 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein.

Peuvent également participer avec voix consultative le comptable public, le représentant de l'État compétent en matière de concurrence ainsi que tout agent de la collectivité compétent dans la matière qui fait l'objet d'un marché public.

L'élection se fait selon un scrutin de liste visant à élire 5 titulaires et 5 suppléants, à bulletin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Une unique liste a été constituée :

.....
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER la mise en place de la C.A.O. pour la mandature 2020/2026,

DE DESIGNER les membres titulaires et suppléants de la C.A.O. ainsi qu'il suit

| TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|-------------------|-------------------------|
| ADELAIDE Michel | DUCADOS Anne-Caroline |
| CACLIN Laurent | CARIN Jocelyne |
| DUBO Corinne | CATHERINE Marie-Lyne |
| ADELE Claude | ROSELET Jean-Christophe |
| MARLET Camille | SAINT-HONORE Laurent |

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 juillet 2020

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture



Pour le Maire, et par délégation
1^{er} Adjoint


Claude ADELE